

L'Ulmeusien

N° 16 - Juin 1996

INFORMATIONS MUNICIPALES

"LE MEUX siège d'une importante réunion pour la qualité de l'environnement et le traitement des déchets ménagers à l'horizon de l'an 2000."

Création d'un SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'OISE
pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

La Commune du Meux a rassemblé le 9 mai dernier à la Salle Yvon Dupain les délégués de 19 communes autonomes et de 13 structures intercommunales représentant environ 300 communes de l'Oise soit une population d'environ 350 000 habitants.

Cette réunion avait pour but de constituer le bureau du Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés, créé par arrêté préfectoral du 25 avril 1996. Il a été procédé, ce soir là, à l'élection du Président en la personne de M. Philippe MARINI. La Commune du MEUX adhère au Syndicat par l'intermédiaire du SIVOM de Compiègne.

Ce Syndicat concerne la zone Est de l'Oise délimitée au Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

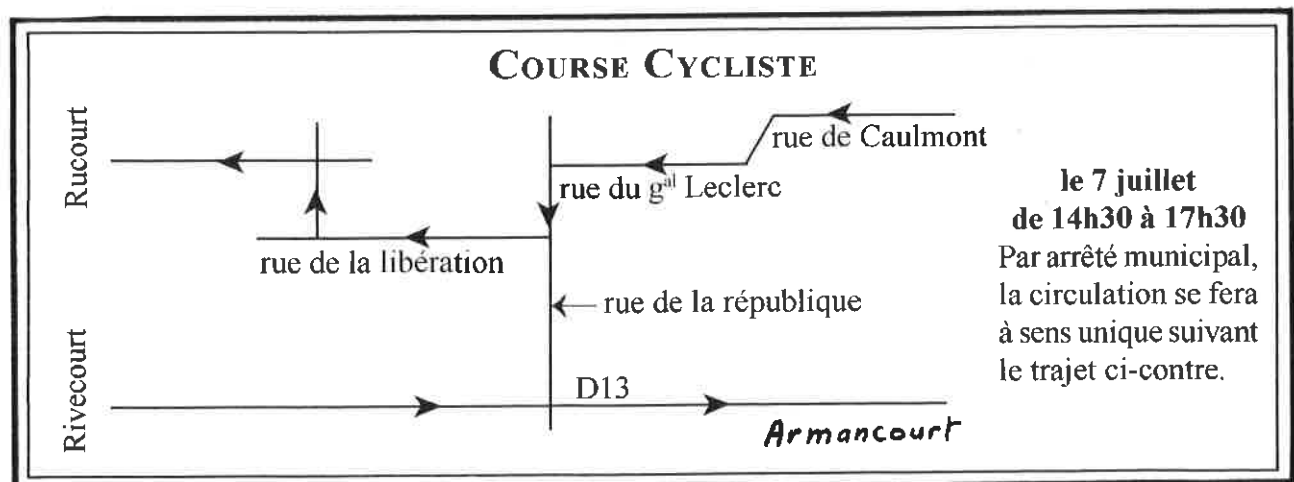
L'objectif du Syndicat mixte est de doter les structures adhérentes d'installations communes pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Il sera créé des centres de transfert permettant de regrouper les collectes de plusieurs communes. Les déchets seront ensuite transportés vers une unité de valorisation énergétique (usine d'incinération des ordures ménagères avec récupération de chaleur et vente de l'énergie produite).

Par ailleurs, il pourra être également créé dans un premier temps des ouvrages de traitement par valorisation organique (centres de compostage) permettant le compostage des déchets verts émanant des collectivités ou des particuliers par l'intermédiaire des déchetteries.

Ce procédé pourra ensuite être étendu au compostage des fermentescibles ménagers dès lors que des collectes sélectives pourront être mises en place.

Ces installations de traitement des déchets ménagers et assimilés seront mises en service progressivement et représenteront à terme un effort financier non négligeable de la part des collectivités et en conséquence des contribuables. Il est cependant nécessaire de voir disparaître les décharges par enfouissement. Par ailleurs, les contraintes réglementaires précisées par la loi du 13 juillet 1993 stipulent que seuls les déchets ultimes pourront faire l'objet d'un traitement par enfouissement à compter de 2002.



GROUPES SCOLAIRES

Malgré les intempéries de cet hiver qui ont retardé le chantier de 4 à 5 semaines, la construction du nouveau groupe scolaire "primaire" s'achève. Encore quelques semaines de travaux, de finitions du bâtiment et bientôt les aménagements des espaces extérieurs (cour de récréation, parkings, pelouses...) seront mis en oeuvre.

Le déménagement des classes se fera pendant les congés scolaires. Ainsi les enfants des six classes primaires bénéficieront de locaux neufs à la rentrée de septembre.

L'actuel groupe scolaire deviendra "groupe maternel", les aménagements et transformations nécessaires seront réalisés pendant l'été. (chauffage, aménagement des combles...).

Le coût de ces 2 opérations est important :

- 10 millions de francs environ pour le groupe primaire pris en charge par le SIVOM comprenant la construction du bâtiment, l'aménagement des abords et les travaux de VRD.

La commune prend en charge :

- 380 000 F. pour l'acquisition des terrains d'assiette.
- 550 000 F. pour les travaux de réhabilitation du groupe maternel.
- 200 000 F. pour l'équipement en matériel et mobilier.
- 125 000 F. pour le transfert de la restauration scolaire dans l'enceinte du groupe primaire.

Ces investissements non négligeables permettront à nos enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions tant en primaire qu'en maternelle.

RUE BAZIN

En accompagnement de la construction du groupe scolaire, des travaux sont également en cours rue Bazin. Ils concernent l'alimentation du groupe scolaire (eau potable, gaz et électricité), le drainage des eaux pluviales, la confection de trottoirs et le bordurage.

La mise en souterrain des réseaux est terminée depuis quelques semaines et les travaux de voirie se réaliseront au cours de l'été. Ainsi, cette voie sera accessible en toute sécurité à la rentrée, pour la desserte du groupe primaire.

L'URBANISME

Toute construction, modification ou extension d'un bâtiment existant doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire.

Cette demande d'autorisation peut prendre la forme d'un **permis de construire**, si les travaux consistent en la construction d'une maison individuelle, ou de toute autre construction d'une surface hors oeuvre brute de plus de 20 m², ainsi qu'en cas de changement de destination des locaux existants avec création ou non de surface de plancher.

Pour des travaux de faible importance qui ne sont pas obligatoirement soumis à permis de construire, une demande d'autorisation est quelquefois nécessaire sous la forme d'une **déclaration de travaux** ou d'une **déclaration de clôture**.

Sont concernés par cette procédure : les modifications de toiture, de façade, les ouvertures de fenêtre, les adjonctions de balcons, de vérandas, la création d'une pièce d'habitation supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier etc.... d'une superficie ne dépassant pas 20 m² de surface hors oeuvre brute.

Sont également soumis à une déclaration les constructions de clôture, qu'elles se situent en façade ou en limite séparative.

De plus, sur notre commune et dans un périmètre de 500 m. autour du château (partiellement inscrit à l'inventaire des monuments historiques), la réglementation de l'urbanisme est complétée de certaines prescriptions architecturales recommandées par les Architectes des Bâtiments de France. Ceci dans le souci de préserver le patrimoine bâti aux abords des monuments historiques et des sites protégés.

Il est donc recommandé et fortement conseillé de se renseigner dès lors que vous avez un projet de construction ou de modification du bâti existant avant d'engager toutes sortes de travaux.

Le Secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour vous renseigner, vous guider dans les démarches et vous aider, si besoin est, dans la constitution de vos dossiers de demandes d'autorisation.

CONCILIATEURS

Ils sont à votre disposition en cas de différend entre particuliers sur les problèmes les plus divers comme : conflit entre propriétaire et locataire, entre consommateur et professionnel, problèmes de copropriété, de mitoyenneté, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre

fournisseur et client, mauvaise exécution d'un contrat, etc....

Le recours au conciliateur est gratuit et présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Liste des conciliateurs des Cantons de Compiègne.

M. GARRY

Permanence les 1er, 3ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9 h à 11 h. à la Mairie de Compiègne ☎ 44.40.72.00.

M. BERARD

Permanence les 2ème et derniers jeudis de chaque mois à la Mairie de Compiègne.

Permanence les 2ème, 3ème, 4ème mardis de chaque mois et tous les samedis sur R.D.V. à la Mairie de Margny-lès-Compiègne.

* Prendre rendez-vous au ☎ 44.40.24.71.

ou téléphoner à :

Mairie de Compiègne ☎ 44.40.72.00.

Mairie de Margny-lès-Compiègne ☎ 44.90.73.00

Melle DROUART

Permanence les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14 h 15 à 17 h 30 à la Mairie de Compiègne.

* Prendre R.D.V. au ☎ 44.85.62.00.

ou appeler en Mairie aux heures de permanence.

M. TIRANCOURT (à partir du 3/08/96)

Permanence les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10 h 30 à 12 h à la Mairie de Lacroix-St-Ouen ☎ 44.41.20.43.

ETAT-CIVIL

Mariages

Serge COUPE

et

Cécile COMPOINT

Le 31 mai 1996

Naissances

Karine DURUSSEL	31 mars 1996
Adrien NEVEU	9 avril 1996
Jordan MUSZYNSKI	26 avril 1996
Brendan GODOC	14 mai 1996
Gaultier MOREL	16 mai 1996
Nicolas POLET	26 mai 1996
Mickaël VANDENBROM	29 mai 1996
Max et Antoine VAN GOETHEM	30 mai 1996
Julien BLOND	6 juin 1996

Décès

Joseph BOURGE	27 mars 1996
Gisèle ANCELIN	5 mai 1996

VIE DES ENTREPRISES

URANIE INTERNATIONALE

La Société URANIE INTERNATIONALE S.A., créée en 1986 par M. Alain LIENARD, est spécialisée dans l'usinage et le chromage de tiges de vérins.

La Société URANIE INTERNATIONALE S.A. a été la première entreprise à s'implanter dans la zone industrielle du Meux.

La Société URANIE INTERNATIONALE S.A. s'est développée progressivement durant ses dix années d'existence et occupe aujourd'hui la place de leader européen dans son domaine avec 20 % du marché européen et 7,8 % du marché mondial de la barre chromée.

La Société URANIE INTERNATIONALE S.A. procède actuellement à une extension de ses installations afin de s'attaquer au marché automobile. Les nouveaux locaux - d'une surface de 4 500 m² - recevront des machines destinées à usiner des ébauches calibrées pour la fabrication de crémaillères de direction, d'arbres de transmission, de colonnes de direction, d'axes d'amortisseur. La Société, nouvellement certifiée ISO 9002, s'attaque aux marchés asiatique et américain.

VIE PAROISSIALE

Nous avons maintenant une sonorisation qui marche à merveille. D'abord un grand MERCI à M. Gérard BOUET qui en a eu l'initiative et a consacré ses temps de loisirs pour nous donner ce beau résultat.

Un grand MERCI aussi aux nombreux donateurs qui ont permis cette réalisation.

N'oublions pas les dames qui, par le nettoyage, le rangement, les fleurs, la propreté des nappes d'autel et d'autres soins ont rendu notre église si accueillante.

M. le Maire et la Municipalité s'y sont mis aussi. Le renouvellement de la toiture de l'église représente un travail important et coûteux. Nous leur disons toute notre gratitude !!!

M. l'Abbé SIRON

ASSOCIATIONS

FAMILLES RURALES

Brocante

Vous avez dit "Brocante".....

Ulmeusiens d'un jour comme Ulmeusiens tout court, venus au MEUX ce 12 mai pour la 1ère, 5ème, ou 12ème fois ; exposants, visiteurs, dans l'ensemble vous avez passé une bonne journée.

Une fois de plus, vous avez fait des affaires en achetant, sûrement, en vendant, moins sûr, mais on y voit un peu plus clair dans le grenier.

Nous sommes passés de 137 m. retenus en 1984 à 695 m. en 1996 et de 33 à 129 exposants, c'est dire qu'en 12 ans, nous sommes devenus des "Pros" de la brocante, faisant face aux combien multiples démarches et actions de toutes sortes pour satisfaire aux demandes formulées ça et là :

- Première réunion de l'association dans le mois qui suit la brocante pour établir un bilan, en particulier pour pallier à nos manques, s'il en fût.

- En début d'année, une fois la date arrêtée, contacts avec la presse, la mairie, la préfecture, la gendarmerie.

- Tracts et affiches à distribuer largement.

- Début des inscriptions, c'est là qu'il faut s'armer de patience pour contenter tout le monde...entre ceux qui demandent une place au soleil, ceux qui souhaitent s'installer à côté du cousin Jacques... "mais si, vous savez bien, il avait une casquette bleue l'an dernier"... bon, dans l'ensemble, pas trop de protestations.

- Puis, une deux, trois réunions sont parfois nécessaires pour distribuer les charges (grand merci à tous ceux qui sont venus grossir nos rangs à cette occasion) et pour ne rien oublier, d'autant que, allez savoir pourquoi, il est difficile de se baser sur les achats de l'année précédente.

Sachez que, cette année, ont été vendus : 90 kgs de frites, 120 baguettes débitées en sandwiches, 280 merguez et chipos, sans compter crêpes et gâteaux en grand nombre.

Et pour présenter tout cela, il a fallu :

- faire les achats, préparer les gâteaux et la pâte à crêpes,

- se lever tôt : 5 h ! pour installer tout le bazar descendu la veille du grenier où tout est entreposé, pour placer les gens qui se bousculent au portillon... et pour régler la circulation - Merci les pompiers .

Un petit regret cette année, la sono a eu un peu de mal à démarrer, les apprentis-animateurs venus d'ailleurs, souhaiteraient un podium l'an prochain.

Voilà, vous voyez que pour être "G.O." (Gentil Organisateur) à la Brocante du Meux, il faut certaines connaissances et beaucoup de bonne volonté....mais on s'amuse bien .

Venez donc rejoindre notre équipe, vous serez accueillis à bras ouverts.

Au nom de l'équipe de l'Association "Familles Rurales".

A. INGLEBERT

Centre aéré

Notre centre aéré se déroulera du 1er au 26 juillet 1996 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, il accueillera 50 enfants. La Commune réalisant un nouveau groupe scolaire et la réfection des classes existantes, le centre aéré se tiendra dans les vestiaires du football, inaugurés récemment.

Le Directeur du centre : Xavier, les animateurs : Julie, Bénédicte, Anne, Hélène et Alexandre ainsi que Brigitte Véronique et Alexandre se proposent d'emmener vos enfants (de 4 à 12 ans) sur le thème "Fantaisie héroïque" : notre histoire au passé, au présent, au futur. Découverte des sites historiques, l'histoire à travers le jeu, randonnées pédestres et cyclistes, activités manuelles, piscine, camping, etc...

Inscription

A partir du 15 juin 1996 à la bibliothèque aux heures d'ouverture, soit :

Le mercredi de 14 h à 15 h30

Le samedi de 11 h 12 h.

Tarif

* Allocataires de la CAF Beauvais

- 450 F. mois entier (1er enfant)
- 400 F. mois entier (2ème enfant)
- 350 F. mois entier (3ème enfant)
- 140 F. la semaine

* Non allocataires

- 550 F. mois entier (1er enfant)
- 500 F. mois entier (2ème enfant)
- 450 F. mois entier (3ème enfant)
- 165 F. la semaine

(remise de 50 F. par enfant en cas de non imposition - mois entier).

Adhésion obligatoire à Familles Rurales 100 F. par famille.

Se munir de :

- Carnet de santé, N° Allocataire CAF Beauvais, N° Sécurité Sociale des 2 parents.

La Présidente,
M.BEAUFILS

Activités culturelles

Spectacles au C.A.C.C.V.

Saison 1996/1997

D'ores et déjà le programme est établi. Vous pouvez le consulter au secrétariat de la Mairie et aux heures de permanences de la bibliothèque.

L'association Familles Rurales se propose de constituer un groupe qui permettrait en particulier un tarif réduit et des places assises.

Si vous êtes intéressés, Renseignements au ☎ 44.83.44.21 ou à la bibliothèque.

JUDO CLUB

Fin de saison 1995/1996

Nos effectifs sont en augmentation. Nous comptons cette année soixante quinze licenciés contre cinquante l'an passé.

La saison a fort bien marché et les enfants ont bien évolué.

De nombreux judokas ont acquis une nouvelle ceinture fort méritée :

Ceintures blanches/jaunes	11 judokas
Jaunes	6 judokas
Jaunes/oranges	2 judokas
Oranges	7 judokas
Oranges/vertes	6 judokas
Marron	1 judoka

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de la saison (papiers administratifs, pose des tatamis, etc...).

La clôture aura lieu le 25 juin 1996 salle Yvon Dupain : les parents sont invités à 18 h pour assister à une démonstration des talents de leurs enfants.

Cette manifestation se terminera par un goûter et un pot de l'amitié.

Bonnes vacances et rendez-vous en septembre.

Le Président, P. SHPAHAJ

SAPEURS POMPIERS

Le Corps des Sapeurs-Pompiers recrute des volontaires désirant s'intégrer dans l'équipe existante.

Les candidats devront être animés d'un esprit d'équipe et habiter Le Meux.

La formation est assurée.

Les personnes intéressées feront connaître leur candidature soit :

au Chef de Corps : Jean-Pierre LESCOT

12 rue du Grand Caucrimont

☎ 44.41.50.15

à la Mairie ☎ 44.41.51.11

COMITE DES FETES

Grande Course Cycliste

Dimanche 7 juillet 1996

Départ à 14 h 30 Place de la Mairie

Fête Nationale

et

Fête Patronale

Samedi 13 juillet

Attractions foraines.

21 h 30 - Retraite aux Flambeaux, départ Clos des Vignes - passage à **22 h** place la Mairie.

Distribution de torches et lampions.

23 h - Feu d'artifice, rue Bazin derrière la nouvelle école en construction.

Bal musette sous le préau de la Maison des Associations, orchestre, musique pour tous.

Dimanche 14 juillet

15 h - Cérémonie au monument aux Morts

15 h 30 - Vin d'honneur

16 h - Animations traditionnelles avec de nombreux lots pour tous :

- Mât de cocagne
- Quilles
- Ciseaux
- Pêche à la ligne
- Filet garni
- Grande course au trésor pour les enfants.

Attractions foraines

Lundi 15 juillet

Attractions foraines

16 h - Tours de manège gratuits offerts aux enfants de la Commune.

FC LE MEUX

Les travaux du terrain et l'installation des vestiaires sont arrivés à leur terme. L'inauguration de cet ensemble a eu lieu le 20 avril 1996 en présence des élus locaux. M. le Maire Robert TERNACLE et Michel DURAND présidaient cette manifestation. Ils ont accueilli plus d'une centaine de personnes venues admirer les nouvelles structures offertes aux joueurs.

Je profite de la parution de notre journal l'Ulmeusien pour renouveler mes remerciements à toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur concours pour la réalisation de cet ensemble sportif. Je remercie plus particulièrement Monsieur TERNACLE notre Maire et tous les membres du Conseil Municipal, l'ancien et le nouveau, nos secrétaires, pour leur soutien qui nous a permis de mener à bien ces travaux.

J'adresse une mention spéciale à notre Vice-Président Christian BOURSIER, nos dirigeants MM. RIFAUT, BARBIER, BOUCHENEZ, nos joueurs MM. Bernard BORDREZ, Frédéric LEDOUX ainsi qu'à nos employés municipaux et au Garde-Champêtre pour l'aide efficace qu'ils ont apportée à la pose des clôtures, de la main courante et l'aménagement de l'entrée.

Avec cette nouvelle structure, la Direction du Club espère attirer de nouveaux joueurs, grands et petits et améliorer nos résultats la saison prochaine.

Le Président,
M. DURAND

Le F.C. LE MEUX

Recrute pour la saison 96/97 :

Poussins nés entre le 01/01/1987 et le 31/12/1988.
Benjamins nés entre le 01/01/1985 et le 31/12/1986.
Pupilles nés entre le 01/01/1983 et le 31/12/1984.
Minimes nés entre le 01/01/1981 et le 31/12/1982.

Pièce à fournir :

- * Fiche individuelle d'Etat-Civil,
- * Autorisation parentale,
- * 1 photo d'identité.

S'adresser à M. Michel DURAND ☎ 44.41.51.41

A.J.U.

(Association des Jeunes Ulmeusiens)

Une nouvelle association a vu le jour le 9 avril 1996 : l'A.J.U. (Association des Jeunes Ulmeusiens).

Elle a pour but de favoriser l'épanouissement des jeunes du village en proposant un choix varié d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Ces activités sont proposées tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h sous la responsabilité de Jean-Michel SADOUET (éducateur sportif). Le samedi ouverture de 14 h à 18 h pour tous et pour les plus de 15 ans de 20 h 30 à 23 h 00 sous la responsabilité d'un ou plusieurs membres du bureau.

L'ouverture a eu lieu pendant les vacances de Pâques et s'est déroulée dans une bonne ambiance, ce qui a permis de renforcer la convivialité entre jeunes, de valoriser leurs aptitudes et de prendre des initiatives.

Ces deux semaines se sont terminées autour d'un barbecue suivi d'une rencontre de football opposant les jeunes aux responsables (match gagné par les jeunes).

A ce jour, l'A.J.U. compte dans ses rangs environ 50 adhérents et nous invitons tous les jeunes du Meux à venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements : ☎ 44.91.14.18 (Maison des Jeunes).

Cet été, Jean-Michel proposera également de nombreuses activités aux jeunes restant au Meux. Le sport y prendra une grande place. Une semaine de camping en juillet et une autre en août sont envisagées. Nous souhaitons l'aide des parents pour en assurer le soutien logistique (transport etc...).

Le Président,
J. NATTIER

CLUB DE L'AMITIE

Les membres du Club de l'Amitié sont toujours très heureux de se retrouver chaque mercredi (de 14 h à 18 heures) pour jouer aux cartes et au Scrabble et aussi, pour déguster un petit goûter.

Les personnes qui désireraient se joindre à nous peuvent s'adresser le mercredi à la Maison des Associations (rez-de-chaussée à droite).

Bienvenue à tous.

La Présidente,
S. DUFAU

CLUB TENNIS

Un rêve - une réalité.

Le Club possède désormais son court couvert en plein centre de notre commune. Nous pouvons être fiers de posséder cet ensemble tennistique, unique en Picardie (voir "Picardie Tennis").

Pourquoi le court couvert ? Afin de permettre aux joueurs de tennis de pratiquer ce sport et de conserver un contact toute l'année, le couvert sera prochainement équipé d'un tableau de réservation et d'une serrure à badge.

En accord entre la Commune et le Club, ce court couvert servira également aux évolutions sportives des enfants des écoles par mauvais temps et surtout l'hiver, suivant un programme d'utilisation convenu entre les écoles et le Club.

Par mesure de sécurité, l'école de tennis a fonctionné au ralenti pendant la construction du court couvert. Les cours reprendront d'une façon normale pour la rentrée avec en plus une école de mini-tennis (jeunes de 5 à 8 ans).

Le 15 juin, le Club a participé à la journée nationale "Tennis découverte" qui fut un succès.

Le Président,
A. TEIRLINCK

**LE MEUX
RECITAL DE GUITARE**

**CHRISTINE D'HEILLY
CONCERTISTE**

1er Prix au concours international de l'UFAM
1er Prix au concours régional d'Ile de France
1er Prix d'Excellence de la F.N.U.C.M.U.
1er Prix centralisé de la Ville de Paris

**MUSIQUE D'ITALIE
ET
D'AMERIQUE DU SUD**

**SAMEDI 29 JUIN 1996
à 20 h 30 en l'Eglise**

Renseignements-Réservations :
Sylvie NAVARRE ☎ 44.41.29.99

Concert organisé par l'Ecole de Musique du Meux et par
l'Association le Diapason.

VIE PRATIQUE

BABY-SITTING

Mélanie BAUDESSON 16 ans 44.41.52.90
Mélanie BOLMIER 19 ans 44.41.57.13
Edwige BOUCHINET 22 ans 44.41.56.76
Cathy CHARPENTIER 15 ans 44.41.53.77
Violaine CHARTRES 14 ans 44.91.12.82
Maxime FREQUELIN 17 ans 44.41.51.11
Marine MANTEAU 18 ans 44.41.25.42
Fleur RIGHETTI 15 ans 44.91.02.78
Emilie SOIRON 15 ans 44.41.51.11
Céline TURF 15 ans 44.91.04.17

NOURRICES AGREES

Mme ALLAIRE 44.41.27.03
Mme BERTRAND 44.41.53.42
Mme BOULANGER 44.91.05.73
Mme CHARPENTIER 44.41.53.77
Mme CREDOU 44.41.50.98
Mme DOS SANTOS 44.91.01.30
Mme DUDOT 44.91.12.41
Mme GOBEAUT 44.91.09.19
Mme LEFEVRE 44.91.07.58
Mme MOULIN 44.41.54.84

Si vous désirez proposer vos services dans ces rubriques, faites vous connaître à la Mairie.

PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 44.41.53.72

<i>Juillet</i>		<i>Août</i>		<i>Septembre</i>	
06-07	DHUMEZ	03-04	DHUMEZ	1er	DHUMEZ
13-14	LELONG	10-11	LELONG	7-8	LELONG
20-21	DHUMEZ	15	LELONG	14-15	DHUMEZ
27-28	LELONG	17-18	DHUMEZ	21-22	LELONG
		24-25	LELONG	28-29	DHUMEZ

PERMANENCES MEDECINS

Juillet

06 - MAZINGARBE	Verberie
07 - GURTLER	Chevrières
13 - PARISOT	Rully
14 - OGUEZ	Le Meux
20 - GOASGUEN	Jaux
21 - BOURGUIGNON	Verberie
27 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
28 - COURTALHAC	St-Sauveur

Août

03 - BOURGUIGNON	Verberie
04 - JULLIEN	Béthisy-St-Pierre
10 - RAYNAL	Lacroix-St-Ouen
11 - CHAPERON	St-Sauveur
15 - BOURGUIGNON	Verberie
17 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
18 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
24 - COURTALHAC	St-Sauveur
25 - VINCENT	Verberie
31 - SINAVONG	Verberie

Septembre

01 - MAZINGARBE	Verberie
07 - VASSEUR	Lacroix-St-Ouen
08 - GURTLER	Chevrières
14 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
15 - OGUEZ	Le Meux
21 - GOASGUEN	Jaux
22 - JULLIEN	Béthisy-St-Pierre
29 - VINCENT	Verberie

PERMANENCES PHARMACIENS

Du samedi soir au samedi suivant

Juillet

06 - FAYOLLE	Lacroix-St-Ouen
13 - CULPIN	Chevrières
20 - SUEUR	Rémy
27 - LEFEVRE	Béthisy-St-Pierre

Août

03 - DUBOISLAVILLE	Grandfresnoy
10 - BOUYSSOU	La Neuville
17 - MORIAMEZ	Lacroix-St-Ouen
24 - ALAURENT	Estrées-St-Denis
31 - MOTTE	Estrées-St-Denis

Septembre

07 - ROSSIGNOL	Verberie
14 - LANGE	Longueil-Ste-Marie
21 - CULPIN	Chevrières
28 - TERNACLE	Le Meux

NUMEROS UTILES :



Mairie :	44.41.51.11
Pompiers :	18
Samu :	15
Gendarmerie:	44.41.20.05
Taxi : dom.	44.20.08.38
voiture	09.18.36.61

Prochaine édition septembre 1996

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

SIEGE :	Mairie de Le Meux
DIRECTION :	Robert TERNACLE
DIRECTEUR DE LA	
PUBLICATION :	Lionel MANTEAU
REDACTION :	Gérard BOUET
	Josette SOIRON
	Arlette INGLEBERT
	Nicole VALENTIN
COMPOSITION &	
MISE EN PAGE :	Nathalie ASSELIN